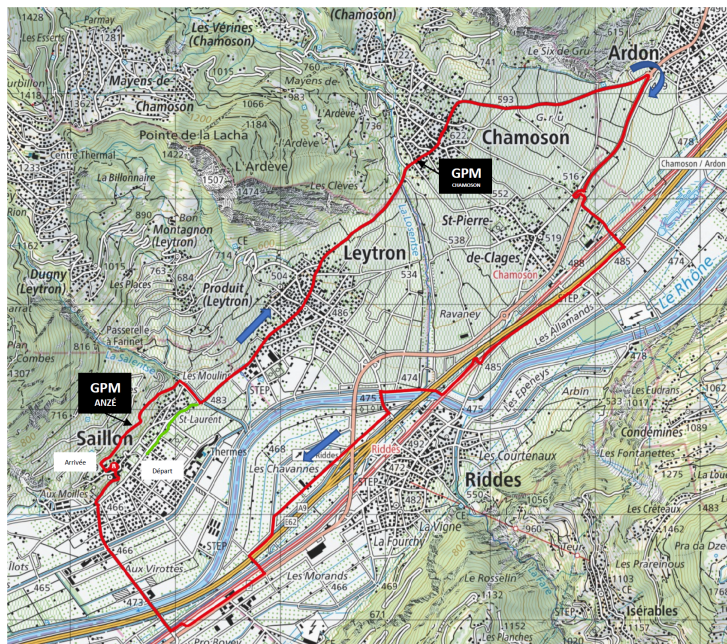




57^{ème} GP Berra Immobilier & 53^{ème} Mémorial Jean-Luisier

Dimanche 7 avril 2024

Catégories	U17 et FB – Mémorial Jean-Luisier U19 et FE – GP Berra Immobilier Élites et Amateurs – GP Berra Immobilier
Parcours	Départs : Saillon, Salle de l'Envol (Départ sous conduite jusqu'à l'entrée sur le circuit) Arrivées : Saillon, Rue St-Jacques Circuit : Saillon – Leytron – Chamoson – Ardon – Riddes – Saxon – Saillon (18 Km)



Élites + Amateurs	9 tours, 160Km – Départ à 12h00 – <i>Séance des directeurs sportifs à 11h15, Salle de L'Envol</i>	
U19 + FE	5 tours, 88 Km – Départ à 12h10	
U17 + FB	3 tours, 52 Km – Départ à 14h15	
Vestiaires	Saillon, Salle de l'Envol (Ch. Des Ecoliers 103, 1913 Saillon), dès 9h45	
Parking	Saillon, Ch. Des Ecoliers – selon signalétique	
Dossards	Saillon, Salle de l'Envol (Ch. Des Ecoliers 103, 1913 Saillon) de 10h00 à 11h00 / U17+BF, jusqu'à 13h15	
Finance d'inscription	Élites	Fr. 25.-
	Féminines Élites	Fr. 19.-
	Amateurs	Fr. 22.-
	U19	Fr. 18.-
	U17	Fr. 16.-
	Féminines B	Fr. 17.-
Inscriptions	https://www.chronoromandie.com/wordpress/inscriptions-en-ligne/gp_berra_immobilier_2024/	



LUISIER
SWISS PREMIUM WINE





Délai d'inscription	30.03.2023
Inscription sur place	Majoration de Fr. 10.-
Planche de prix	Selon barème 1 de Swiss Cycling
Grand-Prix de la montagne	À chaque passage aux GPM les points suivants sont attribués : GPM Chamoson : 5 pts – 3 pts – 1 pt GPM Côte d'Anzé : 5 pts – 3 pts – 1 pt Classement final aux points (en cas d'égalité, le classement à l'arrivée fait la différence)
Podium	10' après l'arrivée, obligatoire pour les 3 premiers du classement de chaque course.
Résultats / Réclamation	Affichés sur la ligne – délai de réclamation 30 minutes après l'heure d'affichage
Distribution des prix	Saillon, Place des Remparts au terme du délai de recours selon règlement Swiss Cycling
Ravitaillement	Zone de ravitaillement dans la montée de Chamoson. U17-FB : ravitaillement au 2 ^{ème} tour U19-FE : ravitaillement aux 3 ^{ème} et 4 ^{ème} tours Élités-A : ravitaillement aux 3 ^{ème} , 4 ^{ème} , 5 ^{ème} , 6 ^{ème} , 7 ^{ème} et 8 ^{ème} tours.
Dépannage et voitures suiveuses	Selon le règlement Swiss Cycling, les voitures d'équipes sont autorisées uniquement dans la course Élités/Amateurs pour les équipes qui alignent au moins 5 coureurs (ou regroupement). Les voitures suiveuses ne sont pas autorisées dans le GPM « Côte d'Anzé », une déviation sera mise en place dans la plaine. Une zone de dépannage sera mise en place sur le sommet de la Côte d'Anzé avec la possibilité de poster des assistants avec des roues de secours.
Abandons	Les coureurs qui abandonnent doivent enlever leur dossard et rendre leur transpondeur.
Elimination / Délai	L'organisateur se réserve le droit d'arrêter tout(e) participant(e) qui compte un retard supérieur à 5 minutes sur le peloton principal au passage sur la ligne.
Challenge Club Maillot d'Or	La course U19 compte pour le classement général du Challenge Club Maillot d'Or



CLUB MAILLOT D'OR

Primeo Energie Cycling Cup	La Course E/A compte pour le classement général de la Primeo Energie Cycling Cup
-----------------------------------	--



Challenge Raymond Poulidor	La course E/A compte pour le classement général du Challenge Raymond Poulidor
-----------------------------------	---





Divers

Courses sur routes ouvertes, observation obligatoire des règles de circulation.

Tout concurrent qui n'aura pas respecté les consignes de la firme de chronométrage quant au positionnement du transpondeur sur le vélo, et/ou qui n'aura pas positionné les dossards correctement, ne sera pas classé.

Tous les cas non prévus ici seront réglés selon le **règlement de Swiss Cycling**.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour les accidents qui pourraient survenir aux coureurs ou dont ces derniers pourraient en être la cause.

Les responsabilités civiles et pénales sont à charge des concurrents.

Les vestiaires ne sont pas surveillés, l'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol.

Samaritains

Poste de samaritains dans l'aire d'arrivée (Place des Remparts)

Contacts

Mathias Farquet, Responsable de l'Organisation

+41 79 946 83 40 – mathias.farquet@axa.ch

